

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/11/2011

Réception par le Prefet : 14/11/2011

Publication : 16 NOV. 2011



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2011-11-11-1

Séance du mercredi 9 novembre 2011

ACCUEIL D'UNE DÉLÉGATION POLONAISE DU 1ER AU 5 DECEMBRE 2011

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU les articles L 1115-1 à L1115-7 du Code Général des Collectivités Territoriales - chapitre V - relatifs à la coopération décentralisée,
- VU l'accord de coopération du 27 juin 2001 entre le Département du Haut-Rhin et le Powiat de Wroclaw, l'avenant n°1 du 19 mai 2004 et l'avenant n°2 du 3 décembre 2008,
- VU la délibération n°CG-2010-4-10-1 du Conseil Général du 7 décembre 2010 relative au budget primitif 2011 des actions de coopération transfrontalière, européenne et internationale,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve l'accueil d'une délégation polonaise du 1^{er} au 5 décembre 2011 pour l'animation d'un stand polonais au marché de Noël d'Ensisheim,
- autorise la prise en charge des frais générés par cette action, évalués à 4 800 € sur le budget départemental 2011 au programme F614/2686, chapitre 011, fonction 048, nature 6185 du budget départemental 2011.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions